

République du Sénégal

Ministère de l'Agriculture de la Souveraineté Alimentaire et de l'Elevage (MASAE)

Ministère de l'Environnement et de la Transition Ecologique (METE)



Projet « Neutralité en matière de dégradation des terres pour la conservation de la biodiversité, la sécurité alimentaire et des moyens d'existence résilients dans le bassin arachidier et le Sénégal oriental (*Dekkil Suuf*) »

Durée: 60 mois / Période: 2024 – 2028 (\$5,786,073)



Organisation des Nations Unies
pour l'alimentation et l'agriculture



fem FONDS POUR L'ENVIRONNEMENT MONDIAL
POUR INVESTIR DANS NOTRE PLANÈTE

Le coordonnateur
A. Seydi



PLAN DE PRESENTATION

- Objectifs du projet**
- Zones d'intervention**
- Composantes du projet et résultats attendus**
- Modalités de mise en œuvre du projet**
- Prochaines étapes**

OBJECTIFS DU PROJET (1/2)

Objectif du projet :

Démonstration de l'approche NDT

Conservation de la biodiversité

Fourniture de services écosystémiques

Atteinte de la sécurité alimentaire et la résilience des moyens d'existence.

Budget et fenêtre de financement du FEM:

Directives de programmation	Résultats pour les domaines focaux	Fond d'affectation spéciale	(en USD)
			Financement du projet par le FEM
LD	LD 1-1 Maintenir ou améliorer le flux des services agro-écosystémiques pour soutenir la production alimentaire et les moyens d'existence grâce à la gestion durable des terres (GDT).	TF	4 000 000
LD	LD 2-5 Créer des environnements favorables pour soutenir la mise à l'échelle et l'intégration de la GDT et de la NDT.	TF	635 413
BD	BD 1-1 Intégrer la biodiversité dans tous les secteurs ainsi que dans les paysages terrestres et marins par l'intégration de la biodiversité dans les secteurs prioritaires	TF	1 150 660
Coût total du projet			5 786 073

OBJECTIFS DU PROJET (2/2)

Contributions aux cibles des indicateurs de base du Fem 7

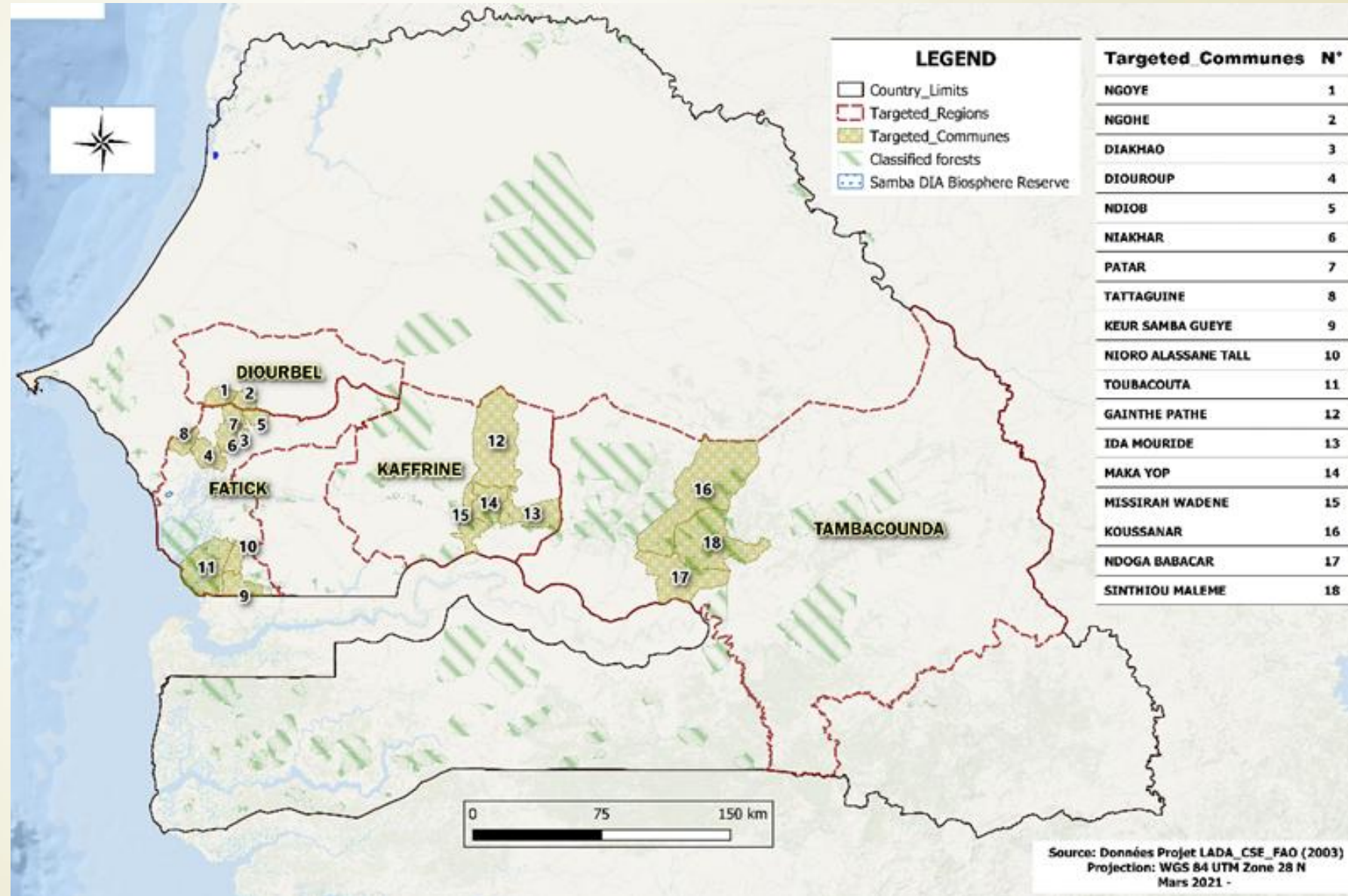
Indicateurs de base du projet	Attendu au PIF
3 Superficie des terres restaurées (Hectares)	12,000
4 Superficie des paysages sous pratiques améliorées (hors aires protégées)(Hectares)	400,000
6 Réduction des émissions de gaz à effet de serre (tonnes métriques de CO2e)	6,818,889 (direct) 13,915,692 (indirect)
11 Nombre de bénéficiaires directs désagrégés par sexe en tant que co-bénéfice de l'investissement du FEM	87,500 (75% femmes)

ZONE D'INTERVENTION (1/3)

Les paysages cibles

Le projet couvrira 4 paysages dans les zones agro écologiques :

- Fatick-Diourbel
- Fatick-Toubacouta
- Kaffrine
- Tambacounda



COMPOSANTES DU PROJET ET RÉSULTATS ATTENDUS (1/11)

Composante I : Environnement favorable à la diffusion à grande échelle de la GDT

- **1.1. Renforcement de la gouvernance foncière inclusive pour une meilleure conservation de la biodiversité et un meilleur accès aux ressources naturelles grâce à l'application des principes LDN et VGGT.**
- **Cibles :**
 - (a) *Au moins **80 %** des municipalités des régions ciblées mettent en œuvre au moins un outil de gestion de la bonne gouvernance.*
- **1.2. Renforcement de la capacité de mobilisation et de gestion durable des ressources financières par les municipalités et de la coordination des interventions de GDT en faveur du LDN et de la conservation de la biodiversité.**
- **Cibles :**
 - (a) *Au moins **25 %** des communes cibles augmentent de **5 %** la part de leur budget destinée à soutenir les activités de GDT au profit du LDN et de la conservation de la biodiversité.*

COMPOSANTES DU PROJET ET RÉSULTATS ATTENDUS (2/11)

Composante I : Environnement favorable à la diffusion à grande échelle de la GDT

- **1.2. Renforcement de la capacité de mobilisation et de gestion durable des ressources financières par les municipalités et de la coordination des interventions de GDT en faveur du LDN et de la conservation de la biodiversité.**
- **Cibles :**
- *(b) Intégration des principes de conservation de la biodiversité et de la LDN dans les principaux cadres nationaux.*
- *(c) 50 personnes (dont 50% de femmes) ayant des capacités renforcées en matière de LDN*

COMPOSANTES DU PROJET ET RÉSULTATS ATTENDUS (3/11)

Composante I : Environnement favorable à la diffusion à grande échelle de la GDT

- **1.3 Amélioration de l'accessibilité des données et des informations sur la dégradation des terres**
- *(a) Au moins un système d'information (outils de gestion et diffusion des données) sur les terres dégradées et le couvert végétal est disponible aux niveaux national et local.*

COMPOSANTES DU PROJET ET RÉSULTATS ATTENDUS (4/11)



RÉPUBLIQUE DU SÉNÉGAL
Ministère de l'Agriculture et de l'Équipement Rural



Un conseil de qualité
pour une Agriculture compétitive, diversifiée et durable.



Composante II : Mise à l'échelle de la GDT et de la conservation de la biodiversité en utilisant une approche paysagère dans le bassin arachidier et le Sénégal oriental

- **2.1. Renforcement des capacités techniques et institutionnelles des communautés agro-sylvo-pastorales en matière de technologies et d'approches de la GDT.**
- **Cibles :**
- (a) Au moins **20 000** producteurs (75 % de femmes et de jeunes) ont accès aux pratiques de GDT conformément aux principes de la LDN.
- (b) **10** masters et **3** doctorats sur la GDT / LDN en rapport avec le projet soutenu.
- (c) **4** guides illustrés sur la GDT/LDN produits et distribués

COMPOSANTES DU PROJET ET RÉSULTATS ATTENDUS (5/11)



RÉPUBLIQUE DU SÉNÉGAL
Ministère de l'Agriculture et de l'Équipement Rural



Un conseil de qualité
pour une Agriculture compétitive, diversifiée et durable.



Composante II : Mise à l'échelle de la GDT et de la conservation de la biodiversité en utilisant une approche paysagère dans le bassin arachidier et le Sénégal oriental

- **2.2. Amélioration des services écosystémiques, de l'habitat pour la biodiversité et de la résilience dans les agroécosystèmes cibles du bassin arachidier et du Sénégal oriental conformément aux principes de LDN**
- **Cibles :**
- (a) Au moins **12 000 ha** font l'objet d'une dégradation réduite ou inversée grâce à des mesures de GDT et sont gérés de manière durable au profit de la biodiversité.
- (b) un plan de conservation de la biodiversité, d'utilisation et de gestion durables des terres est disponible pour chaque commune
- (c) **400 000 ha** des paysages faisant l'objet de pratiques améliorées (à l'exclusion des zones protégées)

COMPOSANTES DU PROJET ET RÉSULTATS ATTENDUS (6/11)



REPUBLIQUE DU SENEGAL
Ministère de l'Agriculture et de l'Équipement Rural



Un conseil de qualité
pour une Agriculture compétitive, diversifiée et durable.



Composante II : Mise à l'échelle de la GDT et de la conservation de la biodiversité en utilisant une approche paysagère dans le bassin arachidier et le Sénégal oriental

- **2.2. Amélioration des services écosystémiques, de l'habitat pour la biodiversité et de la résilience dans les agroécosystèmes cibles du bassin arachidier et du Sénégal oriental conformément aux principes de LDN**
- **Les hypothèses ex-act suivant le principe de NDT**

Activité du projet	Objectifs directs du projet (ha)
RÉDUIRE le niveau de dégradation des terres agricoles	
• Les systèmes de culture annuels	6,500
• Les cultures de riz inondé	500
• Le pâturage	1,500
• Les arbustes tropicaux	1,500

COMPOSANTES DU PROJET ET RÉSULTATS ATTENDUS (7/11)



REPUBLIQUE DU SENEGAL
Ministère de l'Agriculture et de l'Équipement Rural



Un conseil de qualité
pour une Agriculture compétitive, diversifiée et durable.

Composante II : Mise à l'échelle de la GDT et de la conservation de la biodiversité en utilisant une approche paysagère dans le bassin arachidier et le Sénégal oriental

- 2.2. Amélioration des services écosystémiques, de l'habitat pour la biodiversité et de la résilience dans les agroécosystèmes cibles du bassin arachidier et du Sénégal oriental conformément aux principes de LDN
- **Les hypothèses ex-act suivant le principe de NDT**



Activité du projet	Objectifs directs du projet (ha)
INVERSER la dégradation des terres cultivables en convertissant les terres dégradées en une terre agricole intégrée, identifiée comme un système agroforestier.	2,000

COMPOSANTES DU PROJET ET RÉSULTATS ATTENDUS (8/11)



REPUBLIQUE DU SENEGAL
Ministère de l'Agriculture et de l'Équipement Rural



Un conseil de qualité
pour une Agriculture compétitive, diversifiée et durable.



Composante II : Mise à l'échelle de la GDT et de la conservation de la biodiversité en utilisant une approche paysagère dans le bassin arachidier et le Sénégal oriental

- **2.2. Amélioration des services écosystémiques, de l'habitat pour la biodiversité et de la résilience dans les agroécosystèmes cibles du bassin arachidier et du Sénégal oriental conformément aux principes de LDN**
- **Les hypothèses ex-act suivant le principe de NDT**

Activité du projet	Objectifs directs du projet (ha)
ÉVITER la dégradation des terres cultivées, des prairies et des forêts par une gestion améliorée, notamment : <ul style="list-style-type: none">• Les systèmes de culture annuels• Les systèmes de prairie• Les arbustes tropicaux	280,000 60,000 60,000
Total	412,000

COMPOSANTES DU PROJET ET RÉSULTATS ATTENDUS (9/11)

Composante III : Amélioration de l'emploi et des moyens de subsistance en milieu rural pour soutenir une meilleure gestion des terres de production

- ▶ **3.1. Cadre renforcé de mécanismes d'incitation à l'investissement dans les exploitations familiales dans les chaînes de valeur agro-sylvo-pastorales locales pour améliorer les moyens de subsistance.**
- ▶ **Cibles :**
- ▶ *(a) Un cadre fonctionnel pour la promotion de chaînes de valeur locales durables*
- ▶ *(b) Un mécanisme financier innovant et durable pour les organisations des producteurs est fonctionnel et opérationnel.*
- ▶ *(c) 7 500 producteurs (75 % de femmes et de jeunes) soutenus dans des chaînes de valeur locales améliorées avec une augmentation des revenus (par rapport à la base) de 25 %.*

COMPOSANTES DU PROJET ET RÉSULTATS ATTENDUS (10/11)

Composante III : Amélioration de l'emploi et des moyens de subsistance en milieu rural pour soutenir une meilleure gestion des terres de production

- ▶ **3.1. Cadre renforcé de mécanismes d'incitation à l'investissement dans les exploitations familiales dans les chaînes de valeur agro-sylvo-pastorales locales pour améliorer les moyens de subsistance.**
- ▶ **Cibles :**
- ▶ *(d) Création / renforcement de 75 micro-entreprises rentables au profit de 750 jeunes et femmes dans les chaînes de valeur agricoles (intrants biologiques, développement du marché, valorisation / enrichissement défendu).*
- ▶ *(e) 50 fermes agricoles communautaires intégrées (ICAF) de 1 ha chacune mises en place, fonctionnelles et générant des emplois décents pour 1000 jeunes (75% de femmes)*



REPUBLIQUE DU SENEGAL
Ministère de l'Agriculture et de l'Équipement Rural



Un conseil de qualité
pour une Agriculture compétitive, diversifiée et durable.



COMPOSANTES DU PROJET ET RÉSULTATS ATTENDUS (11/11)

Composante IV : Apprentissage, gestion des connaissances et communication

- **4.1. Apprentissage et engagement politique pour la mise à l'échelle et la durabilité des réalisations du projet.**

Cibles :

- *(a) Mise en place de systèmes de S&E fonctionnels, de GEB et de co-bénéfices.*
- *(b) Manuel de suivi et d'évaluation*
- *c) plan de communication et de diffusion*

MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE DU PROJET (1/2)

La mise en œuvre du projet par un partenaire (OPIM)

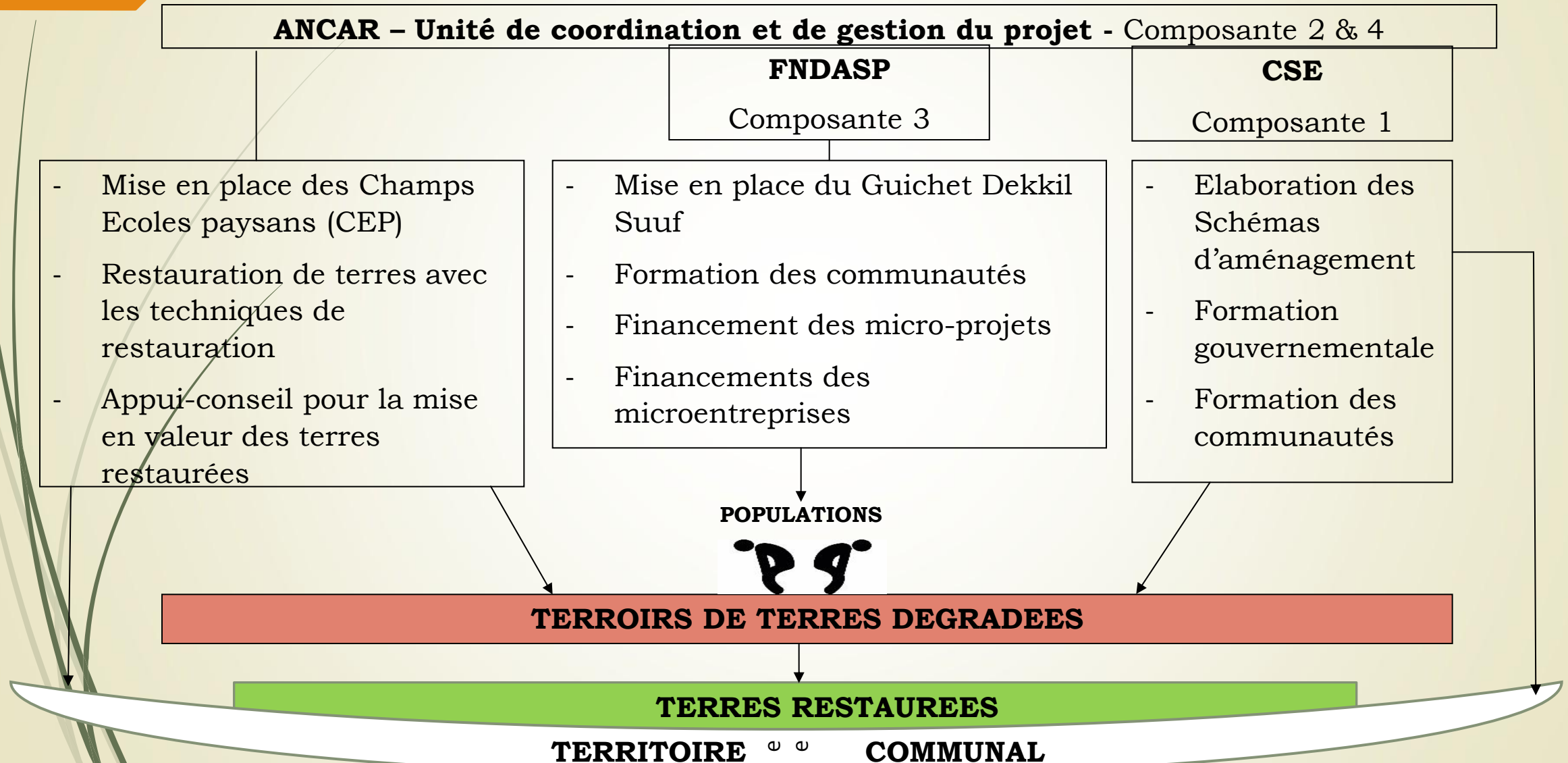
Trois entités - le CSE, le FNDASP et l'ANCAR ont été évaluées et choisies comme responsables des aspects techniques et de l'exécution globale du projet,


La FAO assure la supervision en tant qu'Agence d'exécution

Les entités agissent en tant qu'agence d'exécution principale pour des Volets spécifiques et elles fonctionneront en synergie.

MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE DU PROJET (2/2)

Schéma d'intervention des Partenaires opérationnels (PO)





Elaboration des Schémas Communaux d'Aménagement et de Développement des Territoires (SCADT) avec intégration de la NDT (Actions de Gestion durable des terres et de conservation de la biodiversité).

Les SCADT constituent des outils de planification spatiale institués par la loi 2021-04 du 21 Janvier 2021 portant loi d'Orientation pour l'Aménagement et de développement durable des Territoires (LOADT).

Ils contribuent à la mise en oeuvre du Plan national d'aménagement et de Développement Territorial (PNADT)

Processus d'élaboration d'un SCADT

Phase 1 : **préparatoire**

- Réunion de cadrage
- Délibération du conseil municipal pour engager l'institution dans le processus d'élaboration du SCADT
- Mise en place de la CCADT ;
- Atelier de lancement
- Orientation des acteurs territoriaux sur la planification spatiale

Phase 2 : **diagnostic territorial**

- Revue documentaire
- Collecte des données: Ateliers zonaux & enquêtes ménages
- Traitement & analyse des données
- Restitution et validation du bilan-diagnostic territorial

Phase 3 : **Formulation du schéma**

- Atelier de Prospective territoriale
- Rapportage
- Atelier de Restitution du Rapport global

Phase 4 : **Adoption et validation du SCADT**

- Validation du SCADT par la CCADT
- Adoption du SCADT par le conseil municipal
- Approbation du SCADT par l'autorité administrative compétente

PROCHAINES ETAPES (3/5)



Centre de Suivi Ecologique

Composition de la commission communale d'aménagement et de développement des territoires (CCADT)

❖ Maire



- ❖ Chefs de services déconcentrés de l'Etat
- ❖ Présidents des commissions du conseil municipal
- ❖ Chefs de village et délégués de quartier de la commune
- ❖ Chef du Centre de Promotion du Développement territorial

- ❖ Chef du service chargé de l'Aménagement du Territoire
- ❖ Représentants des organisations de la société civile
- ❖ Représentants des projets et programmes
- ❖ Représentants des organisations socio-professionnelles

PROCHAINES ETAPES (4/5)

Composante II : Choix des sites, des bénéficiaires et mise en place des Champs Ecole paysans (CEP)

- Organisation des ateliers d'info-sensibilisation et identification des sites auprès des acteurs de chaque commune et confirmation du diagnostic terroir
- Enquêtes de base participative pour identifier les terres à restaurer, les communautés concernées et leur localisation au niveau village sur la base des critères liés aux cibles aux Indicateurs de base du FEM7
- Acquisition d'intrant et petits matériels pour la mise en place des CEP (UGP)
- Mise en place et animation des CEP
- Conception de guides techniques pour l'accompagnement des formations



REPUBLIQUE DU SENEGAL
Ministère de l'Agriculture et de l'Équipement Rural



Un conseil de qualité
pour une Agriculture compétitive, diversifiée et durable.



Mise en place du guichet Dekkil Suuf et mise en œuvre du processus de financement en synergie avec le projet RIPOSTES

- Réunion d'information sur le processus de financement du guichet Dekkil Suuf
- Identifications des secteurs d'activités et des chaînes de valeur prioritaires en rapport avec les indicateurs du FEM (superficie à restaurer, terres sous GDT, ainsi que 75% de bénéficiaires femmes et 50 % de jeunes...)
- Mise en place des comités d'évaluation des offres
- Formation



**MERCI DE VOTRE
AIMABLE ATTENTION**